

Le 8 avril 2019

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grosse Ile, tenue à la mairie située au 006 chemin Jerry, Grosse Ile, Qc., le 8 avril 2019 à 18 h 30 sous la présidence de la Mairesse, Madame Rose Elmonde Clarke, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

Mairesse: Rose Elmonde Clarke

Conseillers: Marlene Boudreau
Felicia Clarke
Miles Clarke

Directrice-générale : Janice Turnbull

Sont absents

Conseillers : Nancy Clark
Steve Clarke
Jessica Goodwin

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2019-039

Sur une proposition de Marlene Boudreau

Appuyée par Felicia Clarke

Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

Que l'ordre du jour présenté soit adopté avec additions :

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Approbation du procès-verbal
 - 1.4 Correspondance
 - 1.4.1 Affaires découlant de la correspondance
 - 1.4.1.1 Club des 50 ans et plus de Grosse Ile – Demande de don
 - 1.4.1.2 Club des 50 ans et plus de Grosse Ile – Demande de locations du gymnase gratuites
2. Actes administratifs du conseil
 - 2.1 Rapports administratifs
 - 2.1.1 Approbation des comptes à payer
 - 2.1.2 Adoption du rapport financier 2018
 - 2.1.3 Rapport de la Mairesse – Faits saillants du rapport financier et rapport du vérificateur externe
 - 2.1.4 Désignation d'un répondant – Accommodements pour motifs religieux
 - 2.1.5 Désignation d'un représentant – L'accessibilité aux services en langue anglaise

3. Actes législatifs du conseil
 - 3.1 Adoption du Règlement 2019-001 - Modifiant le Règlement du Zonage 2012-002 de la Municipalité de Grosse Ile afin de modifier le zonage des lots 3 776 794, 3 779 925 et une partie du lot 3 776 795
 - 3.2 Abroger la Résolution R2018-312 – Site de la plage de La Grande Échouerie
 - 3.3 Tourisme Îles-de-la-Madeleine – Délégation de deux (2) représentants pour assister aux réunions
 - 3.4 Rapport annuel 2018 – Règlement de la gestion contractuelle
 - 3.5 Demande de financement – Programme d’infrastructures Municipalité amie des aînés
4. Varia
5. Période de questions
6. Clôture de la séance

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 mars 2019, et déclarent l’avoir lu.

R2019-040

Sur une proposition de Felicia Clarke
Appuyée par Miles Clarke
Il est résolu à l’unanimité des Conseillers présents

D’approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 mars 2019.

CORRESPONDANCE

N2019-041

Les membres du conseil ont obtenu une copie de la liste de correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire ; les membres du conseil en ont pris connaissance. La mairesse passe en revue les points inscrits à la liste et celle-ci est déposée au registre de la correspondance de la municipalité.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA CORRESPONDANCE

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE GROSSE ÎLE DEMANDE DE DON

ATTENDU QUE le Club des 50 ans et plus de Grosse Île et de l’Île-d’Entrée a soumis une demande de don au montant de \$633.00 afin d’acheter un ordinateur et une imprimante;

EN CONSÉQUENCE

R2019-042

Sur une proposition de Miles Clarke
Appuyée par Felicia Clarke
Il est résolu à l’unanimité des Conseillers présents

QUE la demande pour un don monétaire au montant de \$633.00 du Club des 50 ans et plus de Grosse Île et de l'Île-d'Entrée soit refusée puisque la Municipalité a une politique en vigueur qui précise qu'aucun don monétaire ne sera octroyé. Cependant, la Municipalité achètera un ordinateur, avec des logiciels, et une imprimante qui seront mis à la disposition du Club des 50 ans et plus dans le local qui leur est réservé au complexe municipal.

Je certifie, par la présente, que les fonds sont disponibles pour la dépense susmentionnée et sera payée à même le fonds général de la Municipalité de Grosse Ile.

Janice Turnbull – Directrice générale

**CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE GROSSE ÎLE
DEMANDE DE LOCATIONS DU
GYMNASE GRATUITES**

R2019-043

Sur une proposition de Felicia Clarke
Appuyée par Miles Clarke
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE la demande du Club des 50 ans et plus de Grosse Ile pour huit (8) locations du gymnase gratuites par année afin d'organiser des activités de financement et des événements soit acceptée.

RAPPORTS ADMINISTRATIFS

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

R2019-044

Sur une proposition de Miles Clarke
Appuyée par Marlene Boudreau
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

D'approuver le paiement des comptes pour le mois se terminant le 31 mars 2019 au montant de \$78, 106.26. Cette liste est déposée au registre des comptes à payer.

ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2018

R2019-045

Sur une proposition de Miles Clarke
Appuyée par Felicia Clarke
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE le rapport financier 2018, présenté par la Directrice générale, suite à la vérification effectuée par Corbeil, Boudreau & Associés Inc., comptables agréés, soit approuvé conformément à la réglementation en vigueur.

RAPPORT DE LA MAIRESSE

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

R2019-046

Sur une proposition de Marlene Boudreau
Appuyée par Miles Clarke
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE les membres du conseil reconnaissent le dépôt du rapport annuel de la Mairesse sur les faits saillants du rapport financier et le rapport du vérificateur externe, conformément à l'Article 176.2.2 du Code Municipal du Québec. Ce rapport sera distribué aux citoyens du territoire de la Municipalité de Grosse Ile via Postes Canada et sera également affiché sur le site web de la Municipalité.

DÉSIGNATION D'UN RÉPONDANT ACCOMMODEMENTS POUR MOTIFS RELIGIEUX

ATTENDU QUE l'Article 17 de la *Loi 62 favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes*, précise que toute municipalité doit désigner un répondant qui est responsable de cette matière ;

EN CONSÉQUENCE

R2019-047

Sur la proposition de Miles Clarke
Appuyée par Marlene Boudreau
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE l'Adjointe Administrative, Maxine Matthews, soit déléguée comme répondante responsable pour les demandes d'accommodements pour un motif religieux à la Municipalité de Grosse Ile.

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES EN LANGUE ANGLAISE

R2019-048

Sur la proposition de Felicia Clarke
Appuyée par Marlene Boudreau
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE la Directrice générale, Janice Turnbull, soit déléguée comme représentante pour siéger sur le comité à l'Accessibilité aux services en langue anglaise pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

ACTES LÉGISLATIFS DU CONSEIL

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-001 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

**DE LA MUNICIPALITÉ GROSSE ILE AFIN
DE MODIFIER LE ZONAGE DES LOTS
3 776 794, 3 779 925 ET UNE PARTIE DU LOT
3 776 795**

- ATTENDU QU'** en vertu des dispositions prévues à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. chap. A-19-1)*, le conseil peut modifier son règlement de zonage;
- ATTENDU QUE** le conseil considère opportun de modifier son règlement de zonage afin de modifier le zonage des lots 3 776 794, 3 779 925 et une partie du lot 3 776 795;
- ATTENDU QU'** un avis de motion a été donné à la séance du 14 janvier 2019 et un premier projet de règlement a été présenté à la séance du 11 février 2019;
- ATTENDU QUE** le présent règlement a été soumis à la consultation publique le 11 mars 2019 et, si nécessaire, au processus d'approbation référendaire conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. chap. A-19-1)*;
- ATTENDU QU'** une copie du présent règlement a été remise à tous les membres du conseil deux (2) jours juridiques avant la présente séance;
- ATTENDU QUE** les membres du conseil déclarent l'avoir lu;
- ATTENDU QUE** la Directrice-générale, en cours de séance, a mentionné le contenu et la portée du règlement;

EN CONSÉQUENCE

R2019-049

Sur une proposition de Miles Clarke
Appuyée par Felicia Clarke
Il est unanimement résolu des Conseillers présents

QUE le règlement portant le numéro 2019-001 modifiant le règlement de zonage No. 2012-002 de la Municipalité de Grosse Ile afin de modifier le zonage des lots 3 776 794, 3 779 925 et une partie du lot 3 776 795 soit et est adopté.

QUE le règlement portant le numéro 2019-001 soit transcrit, dans son ensemble, dans le livre désigné à cet effet au bureau municipal.

ABROGER RÉOLUTION R2018-312

ATTENDU QUE la Municipalité a précédemment adopté résolution R2018-312 concernant une entente de gestion avec CAMI pour le Site de la plage de La Grande Échouerie;

ATTENDU QUE CAMI a décidé de ne pas conclure une entente de gestion avec la Municipalité de Grosse Ile pour l'année 2019 concernant le Site de la plage de La Grande Échouerie;

EN CONSÉQUENCE

R2019-050

Sur une proposition de Miles Clarke
Appuyée par Felicia Clarke
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE la résolution R2018-312 soit abrogée.

**TOURISME ÎLES-DE-LA-MADELEINE
DÉLÉGATION DE DEUX (2) REPRÉSENTANTS
POUR ASSISTER AUX RÉUNIONS**

ATTENDU QUE Tourisme Îles-de-la-Madeleine a actualisé ses règlements généraux lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 mars 2018 et de l'assemblée générale du 24 mai 2018;

ATTENDU QUE cette révision nécessite désormais que chaque membre de Tourisme Îles-de-la-Madeleine doit désigner par écrit ses représentants afin de pouvoir assister aux assemblées;

EN CONSÉQUENCE

R2019-051

Sur une proposition de Felicia Clarke
Appuyée par Marlene Boudreau
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE la Municipalité de Grosse Île désigne la conseillère responsable du développement touristique, Nancy Clark, comme représentante officielle et la mairesse, Rose Elmonde Clarke, comme deuxième représentante afin d'assister aux assemblées au nom de la Municipalité.

**RAPPORT ANNUEL
RÈGLEMENT DE LA GESTION CONTRACTUELLE**

N2019-052

Sur une proposition de Felicia Clarke
Appuyée par Miles Clarke
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE les membres du conseil reconnaissent le dépôt du rapport annuel sur l'application du règlement de la gestion contractuelle de la Municipalité de Grosse Ile conformément à l'Article 938.1.2 du Code Municipal du Québec. Ce rapport est présenté par la Directrice générale, Janice Turnbull.

**DEMANDE DE FINANCEMENT
PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉ
AMIE DES AÎNÉS**

ATTENDU QUE la Municipalité de Grosse Ile souhaite installer des portes automatiques au bureau municipal et au centre communautaire (gymnase);

ATTENDU QU' une aide financière est disponible pour un tel projet dans le cadre du *Programme d'infrastructures municipalité amie des aînés*;

EN CONSÉQUENCE

R2019-053

Sur une proposition de Miles Clarke
Appuyée par Marlene Boudreau
Il est unanimement résolu des Conseillers présents

QUE la Directrice générale, Janice Turnbull, soit autorisée à présenter une demande d'aide financière et de signer tous les documents pertinents dans le cadre du *Programme d'infrastructures municipalité amie des aînés*.

QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle.

QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée.

QUE la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non-admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts.

PÉRIODE DE QUESTIONS

N2019-054

Aucun membre du public n'est présent.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

R2019-055

Sur une proposition de Miles Clarke, la séance est levée à 19h15.

Rose Elmonde Clarke
Mairesse

Janice Turnbull
Directrice générale